

2013
Programme d'immersion

Sensibilisation aux carrières

6

Sensibilisation aux carrières, Programme d'immersion, 6^e année

ISBN 978-1-77107-051-5

1. Sensibilisation aux carrières, Programme d'immersion, 6^e année – Saskatchewan – Programmes d'études.

2. Ministère de l'éducation de la Saskatchewan.

Tous droits réservés par les détenteurs originaux du droit d'auteur.

Table de matières

Introduction	1
Répartition du temps d'enseignement	2
Principes de base de l'apprentissage du français en immersion	3
Grandes orientations de l'apprentissage	5
L'apprentissage tout au long de sa vie	5
Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté	6
Une citoyenneté engagée	6
Compétences transdisciplinaires	7
La construction des savoirs	7
La construction identitaire et l'interdépendance	7
L'acquisition des littératies	8
L'acquisition du sens de la responsabilité sociale	8
Mesure et évaluation	9
Apprentissage par enquête	10
Un modèle d'enquête	11
Sensibilisation aux carrières, programme d'immersion	12
Finalité et buts	13
Aperçu de la 6 ^e année	16
Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation	17
Sensibilisation aux carrières et les autres matières	25
Aperçu des deux niveaux scolaires	26
Lexique	27
Bibliographie	28
Formulaire de rétroaction	29

Sensibilisation aux carrières 6^e année, programme d'immersion

Introduction

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières de la 6^e année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 6^e année.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan et les buts spécifiques du programme d'études Sensibilisation aux carrières pour le programme d'immersion.

Le contenu d'apprentissage est organisé en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs de réalisation suggèrent des comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle a compris et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs de réalisation n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.



Programme d'immersion

**À partir de la 2^e ou 3^e année, à diviser entre l'enseignement du français et de l'anglais.*

***Le temps alloué aux cours au choix peut être utilisé pour tout cours choisi localement, ce qui donne aux élèves plus de possibilités d'apprentissage.*

****Les lignes directrices provinciales prévoient 40 minutes par semaine, soit 25 heures par année pour l'enseignement du programme Sensibilisation aux carrières, de la 6^e à la 9^e année. L'école ou l'enseignant peut répartir le temps d'enseignement sur l'année scolaire entière ou en faire un module de 25 heures au cours d'un semestre, d'un trimestre ou d'une étape plus courte.*

Matière	Minutes	
	6 ^e année	7 ^e à 9 ^e année
Langue(s) – anglais et français*	700	600
Mathématiques	180	190
Sciences	120	120
Sciences humaines	120	120
Éducation physique	120	120
Bien-être	60	80
Éducation artistique	160	160
Sensibilisation aux carrières***	40	40
Cours combinés d'Arts pratiques et appliqués (APA)	-	70
Cours choisis localement**		
• Maximum	120	120
• Minimum	0	0

Principes de l'enseignement et de l'apprentissage du français en immersion

Les principes de base suivants pour le programme d'immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l'acquisition d'une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d'apprentissage significatives et sur la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d'immersion française.

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'étude obligatoires.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s'exprimer, de véhiculer sa pensée. C'est, en outre, un instrument qui permet l'accès à de nouvelles connaissances.

Les élèves apprennent mieux la langue cible :

• quand celle-ci est considérée comme un outil de communication

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il doit en être ainsi de la communication effectuée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement qui se déroulent en classe.

• quand ils ont de nombreuses occasions de l'utiliser, en particulier en situation d'interaction

Il faut que les élèves aient de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

• quand ils ont de nombreuses occasions de réfléchir à son apprentissage

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'apprenant des stratégies dont il dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour habiliter l'apprenant à s'approprier des « savoirs ».

En immersion, il faut enseigner le français comme une langue seconde dans toutes les matières.

(Netten, 1994, p. 23)

La langue cible est avant tout un moyen de communication qui permet de véhiculer sa pensée, des idées et des sentiments.

Une classe d'immersion doit être le cadre d'une interaction constante.

Il faut utiliser la langue comme outil d'apprentissage pour comprendre et pour s'exprimer.

Les élèves doivent pouvoir exercer les fonctions cognitives dans leur langue seconde.

En immersion, l'école est, dans la majorité des cas, le seul lieu où les élèves ont l'occasion d'être exposés à la langue française.

- **quand ils ont de nombreuses occasions d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive**

Les activités d'apprentissage doivent permettre aux élèves de développer une compétence langagière qui leur permet de s'exprimer en français en même temps qu'ils observent, explorent, résolvent des problèmes, réfléchissent et intègrent à leurs connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui les entoure.

- **quand les situations leur permettent de faire appel à leurs connaissances antérieures**

Quand les élèves ont l'occasion d'activer leurs connaissances antérieures et de relier leur vécu à la situation d'apprentissage, ils font des liens et ajoutent à leur répertoire de stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

- **quand les situations d'apprentissage sont significantes et interactives**

Quand les élèves s'engagent dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, ils s'intéressent à leur apprentissage et ont tendance à faire le transfert de leurs acquis linguistiques à d'autres contextes.

- **quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle**

Les contacts avec le monde francophone permettent aux élèves d'utiliser et d'enrichir leur langue seconde dans les situations vivantes, pertinentes et variées.

- **quand ils sont exposés à d'excellents modèles de langue**

Il est primordial que l'école permette aux élèves d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible, et que cette langue leur offre un très bon modèle.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12)*, 1996, p. viii.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage : **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté et une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.



L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.

L'élève apprend à se connaître en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.

L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

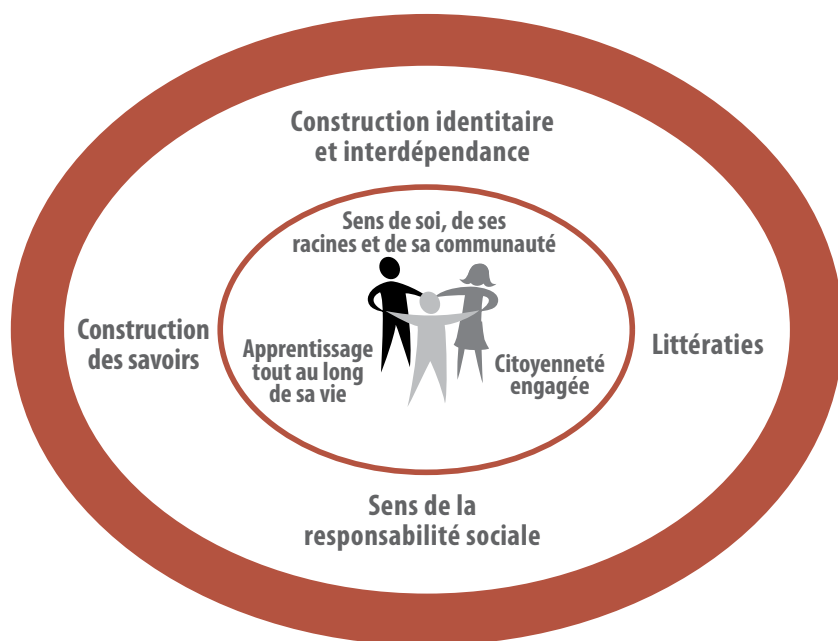
L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaître les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nêhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

Une citoyenneté engagée

L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnaît ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommatrice ou consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnaît et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans les Traités. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

Compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et interdépendance, l'acquisition des littératies et l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.



La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

L'élève qui construit son savoir est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.

La construction identitaire et interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

L'élève qui développe son identité sait qu'il ou elle est et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)

La littératie renvoie à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.

L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.

L'acquisition des littératies

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

Mesure et évaluation

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroître les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il comprend et ce qu'il peut faire.

L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.

Mesure		Évaluation
Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
• rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies	• autoévaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues	• évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage * • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires * Cette évaluation peut être normative, c'est-à-dire basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres.

Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*. Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante :

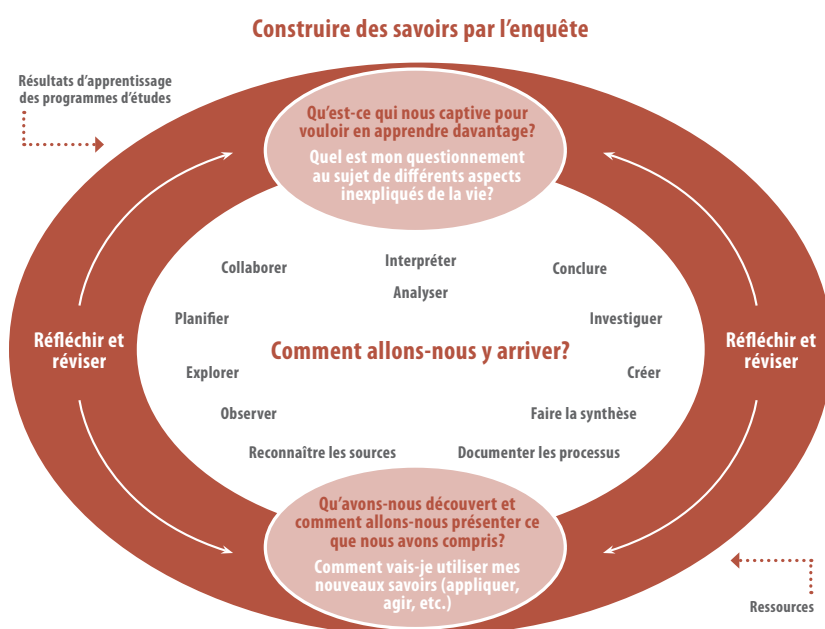
<http://www.wncp.ca/french/subjectarea/classassessment.aspx>

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes *phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager* et *évaluer*, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maitresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il ou elle garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Sensibilisation aux carrières, programme d'immersion

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a adopté le *Plan directeur pour le design en développement vie-travail*. Fruit de la collaboration de représentants des provinces et territoires canadiens, il guide l'intégration des compétences en développement de carrière dans tous les programmes d'études. Ce plan donne une vue d'ensemble des habiletés, connaissances et attitudes essentielles à l'individu pour prendre en main sa vie personnelle et professionnelle et fait état des compétences en développement vie-travail que tous, jeunes et adultes, auraient avantage à maîtriser.

Dans le *Plan directeur pour le design en développement vie-travail (2000)*, on définit le concept de développement vie-travail de la façon suivante :

- la vie et le travail, quoique distincts parfois, ne sont pas des activités humaines séparées;
- le développement se conçoit mieux lorsque les concepts de vie et de travail sont harmonieusement reliés;
- le « design » en développement vie-travail est un processus d'ingénierie (en développement vie-travail) durant lequel des projets vie-travail peuvent en permanence faire l'objet d'une conception renouvelée. (p.3)

Finalité et buts

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières vise à aider tous les élèves en immersion française de la Saskatchewan à acquérir les habiletés et les compétences en gestion vie-travail dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement sur les plans personnel et professionnel, quel que soit leur choix après leurs études secondaires.

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières convie les élèves d'immersion française à explorer leur cheminement de carrière dans un processus d'analyse critique. Pour ce faire, les buts du programme ont été élaborés dans une perspective vie-travail afin que les élèves puissent établir des liens entre le style de vie qu'ils veulent mener et l'emploi désiré.

Les buts élaborés dans ce programme décrivent ce que les élèves devront savoir, comprendre et être capables de faire. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration du programme et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques à chaque niveau scolaire.

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières poursuit trois buts qui reflètent les connaissances et les compétences que les élèves de la 6^e à la 9^e année doivent acquérir tout au long de leur parcours scolaire à l'intermédiaire. Ces buts sont :

Forces et intérêts	Les élèves cerneront leurs forces et leurs intérêts dans une perspective vie-travail.
Communauté	Les élèves approfondiront la relation entre leur perspective vie-travail et la communauté, y compris la communauté fransaskoise locale.
Parcours	Les élèves planifieront leur parcours vie-travail.

En plus de s'inspirer du Plan directeur, ce programme d'études a orienté ses résultats d'apprentissage et ses indicateurs de réalisation, de façon à permettre aux élèves d'examiner leur identité comme élèves en immersion et de créer des liens avec la communauté locale fransaskoise.

En effet, ce programme souligne l'étroite relation qui existe entre l'identité et le travail d'une personne ainsi que l'incidence positive sur la vitalité de la communauté. Que ce soit par la conscientisation de l'élève de son pouvoir d'agir sur ses expériences vécues en français et de l'impact sur sa perspective vie-travail ou encore par l'analyse des retombées d'un emploi de son choix sur la communauté locale, voire même un impact éventuel sur la communauté fransaskoise locale. Ce programme d'études offre des occasions pour l'apprenante ou l'apprenant en immersion française d'engager une réflexion sur le développement de son identité.

Ce programme d'études s'est également inspiré des six grands principes qui régissent le développement vie-travail. En fait, ils tissent la toile de fond de ce programme. Ils permettent à l'élève de prendre conscience de la dimension du changement et de l'adaptation en contexte vie-travail et de saisir les possibilités qu'ils offrent. Les six grands principes sont :

- *Tout bouge, tout change*
« Les changements économiques, technologiques et sociaux se produisent de façon rapide et continue et exercent une influence sur le monde du travail. Il vous suffit de penser à tous les changements vécus depuis vos débuts à l'école et à votre façon de les aborder. »
(Barry, 2001, p. 24)
- *On apprend tout au long de sa vie*
« Des possibilités d'apprentissage se présentent chaque jour; c'est à nous de les saisir et d'en profiter. Nous pouvons apprendre partout par l'intermédiaire de l'école, de la télévision, des jeux électroniques, des livres, de nos amis, de notre famille ou de toute situation de vie. »
(Barry, 2001, p. 24)
- *Le voyage est plus important que la destination*
« La vie est comparable à un voyage : connaître sa destination aide à s'y rendre. Il est bon d'avoir une destination, mais nous devons suivre chaque étape du parcours une à la fois. [...] Il arrive même parfois qu'une autre destination tout aussi avantageuse que celle prévue au départ se présente. » (Barry, 2001, p. 24)
- *Suis ton cœur*
« Le cœur détermine le cheminement de carrière : les habiletés et les connaissances ne sont que les outils qui permettent de parcourir le sentier. [...] Une meilleure connaissance de soi permet à une personne de faire des choix et de prendre des décisions qui la

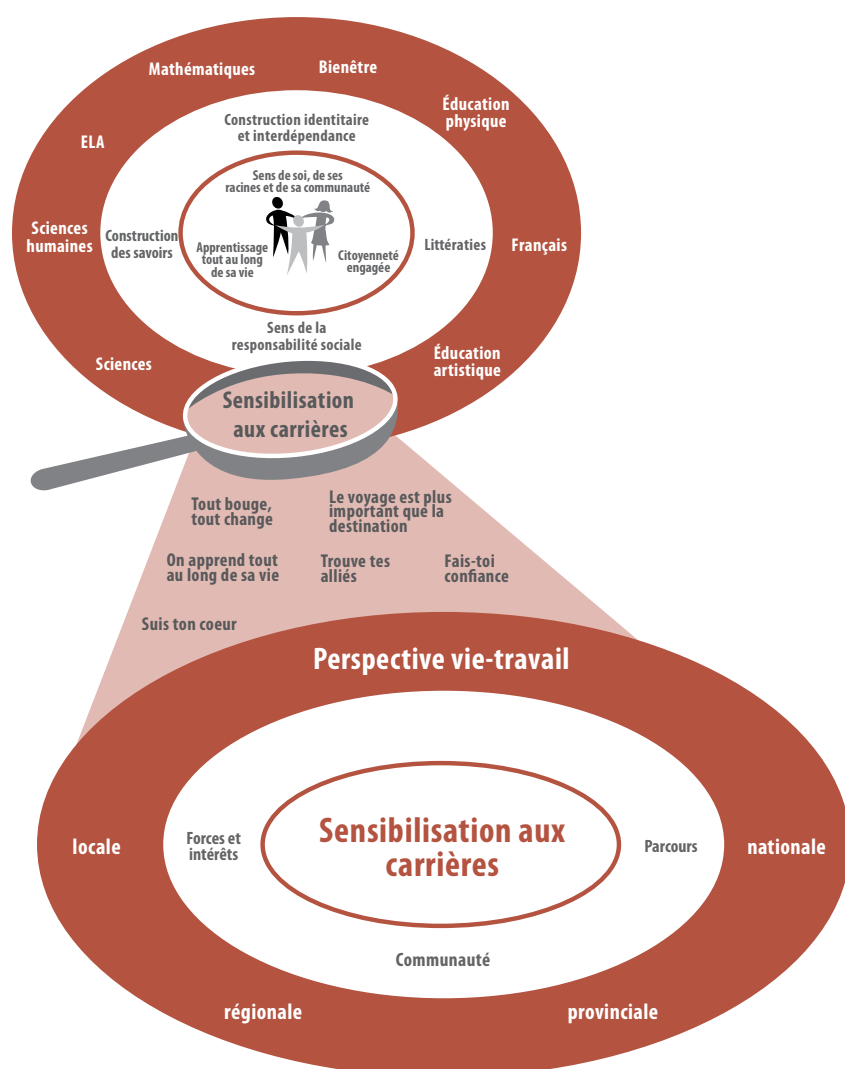
rapprochent de plus en plus de ce qui lui tient à cœur. » (Barry, 2001, p. 24)

- *Trouve tes alliés*

« La vie ressemble à une équipe sportive. [...] Les jeunes doivent réaliser qu'ils ne sont pas seuls. [...] c'est un signe de force pour une personne que de découvrir ses besoins, les faire connaître, clairement et définir de quelle façon les autres peuvent lui venir en aide. » (Barry, 2001, p. 24)

- *Fais-toi confiance*

« Afin de mettre en application les cinq principes définis ci-dessus, une personne doit développer un certain niveau de confiance en elle-même. Une fois qu'elle a appris à se faire confiance, elle peut oser écouter son cœur en choisissant des directions différentes de celles prévues, en saisissant des occasions d'apprendre et en communiquant avec des gens qui peuvent l'aider à réaliser ses rêves. » (Barry, 2001, p. 24)



Aperçu de la 6^e année

L'élève de 6^e année investiguera ses styles d'apprentissage prédominants en relation avec ses forces et ses intérêts. Elle ou il explorera des situations sur lesquelles elle ou il a le pouvoir d'agir sur son vécu en français dans le contexte de l'immersion. L'élève de ce niveau scolaire examinera l'importance de la coopération ainsi que l'impact du bénévolat sur ses apprentissages, à l'école et dans la communauté. Il ou elle prendra conscience des différents rôles assumés par une personne en contexte vie-travail. De plus, l'élève de 6^e année explorera les six grands principes en développement vie-travail et créera finalement un portfolio numérique afin de porter une réflexion sur son cheminement. Tous ces thèmes seront exploités selon une perspective vie-travail telle qu'élaborée par le *Plan directeur pour le design en développement vie-travail*.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Légende

Code des résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

6FI.1(a)
6 Niveau scolaire
FI But
1 Résultat d'apprentissage
(a) Indicateur de réalisation

Abréviation des buts

[FI] Forces et intérêts
[C] Communauté
[P] Parcours

Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris	Indique ce qui est obligatoire et ce qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
tels que; telles que	
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Buts

Forces et intérêts (FI)	Les élèves cerneront leurs forces et leurs intérêts dans une perspective vie-travail.
Communauté (C)	Les élèves approfondiront la relation entre leur perspective vie-travail et la communauté locale, y compris la communauté fransaskoise locale.
Parcours (P)	Les élèves planifieront leur parcours vie-travail.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

But : Forces et intérêts

Résultats d'apprentissage obligatoires

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

6FI.1 Établir des liens entre ses styles d'apprentissage prédominants, ses forces et ses intérêts dans une perspective vie-travail.

L'élève :

- 6FI.1(a) Décrit les composantes d'une perspective vie-travail en termes d'équilibre entre le travail, les loisirs et sa vie personnelle ou familiale, p. ex. un travail à temps partiel exige de faire des choix quant au style de vie à mener.
- 6FI.1(b) Différencie les termes suivants : carrière, emploi, métier, profession.
- 6FI.1(c) Explique l'influence réciproque de ses forces et ses intérêts sur son ou ses styles d'apprentissage prédominant(s).
- 6FI.1(d) Distingue les trois styles d'apprentissage à l'aide d'un schéma conceptuel.
- 6FI.1(e) Démontre sa prédominance actuelle dans ses styles d'apprentissage à l'école, dans ses loisirs et à la maison.
- 6FI.1(f) Représente à l'aide de supports visuels :
 - ses forces et ses intérêts, p. ex. ses talents, ses goûts, ses habiletés et ses compétences personnelles et scolaires dans une perspective vie-travail;
 - sa prédominance actuelle dans ses styles d'apprentissage en lien avec sa perspective vie-travail.
- 6FI.1(g) Établit des liens entre son ou ses styles d'apprentissage prédominant(s) et ses apprentissages ou ses acquis de la langue française, p. ex. Sachant mon style d'apprentissage prédominant, je remarque que j'apprends plus facilement la langue française quand ...

But : Forces et intérêts**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

6Fl.2 Déterminer des situations sur lesquelles il ou elle a le pouvoir d'agir sur ses expériences vécues en français comme élève en immersion et sur ses choix dans une perspective vie-travail.

L'élève :

- 6Fl.2(a) Identifie les composantes d'une « identité comme élève en immersion » et les caractéristiques d'un programme d'immersion française dynamique à l'école.
- 6Fl.2(b) Décrit les actions qu'il ou elle entreprend pour utiliser le français à l'école, à la maison et lors de ses activités sociales.
- 6Fl.2(c) Établit des liens entre le dynamisme linguistique en français à l'école et son pouvoir d'agir sur ce dynamisme, p. ex. situations ou endroits où il ou elle fait le choix de parler français, contextes dans lesquels il ou elle vit de l'insécurité linguistique.
- 6Fl.2(d) Détermine les avantages d'être une personne bilingue dans une perspective vie-travail.
- 6Fl.2(e) Partage des activités vécues en français et en anglais pendant un jour de la semaine ou durant la fin de semaine.
- 6Fl.2(f) Mesure son pouvoir d'agir sur ses expériences vécues en français selon la langue, dans laquelle se déroulent les activités, p. ex. musique sur son baladeur numérique IPOD, jeux à la récréation, discussion entre amis, emprunt de livres à la bibliothèque.
- 6Fl.2(g) Fait des choix selon son pouvoir d'agir sur ses expériences vécues en français dans une perspective vie-travail.

But : Forces et intérêts**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

6Fl.3 Examiner l'importance de la coopération dans :

- sa vie scolaire;
- ses liens avec la communauté locale y compris la communauté fransaskoise locale;
- sa perspective vie-travail.

L'élève :

6Fl.3(a) Explique sa compréhension des huit valeurs de la coopération selon Howden et Kopiec : (2000)

- l'ouverture aux autres
- la confiance
- le plaisir
- le droit à l'erreur
- l'entraide
- l'engagement
- l'égalité
- la solidarité

N.B. Ces valeurs ne sont pas exhaustives et ont été sélectionnées à titre informatif.

6Fl.3(b) Détermine les valeurs pertinentes en situation de coopération.

6Fl.3(c) Décrit les comportements et les attitudes nécessaires en contexte de communication interpersonnelle et de communication en groupe.

6Fl.3(d) Discute de l'impact de la coopération dans son cheminement scolaire et dans une perspective vie-travail selon certaines valeurs essentielles de la coopération, p. ex. les huit valeurs de Howden et Kopiec.

6Fl.3(e) Argumente au sujet de la présence de valeurs essentielles de la coopération aussi bien en milieu scolaire qu'en milieu communautaire.

6Fl.3(f) Met en pratique des comportements et des attitudes favorisant la coopération.

6Fl.3(g) Met en parallèle diverses cultures francophones existant en Saskatchewan dans une perspective de coopération et de solidarité avec la communauté fransaskoise p. ex. l'arrivée de nouveaux immigrants, les activités culturelles et sportives provinciales de l'Association jeunesse fransaskoise (AJF).

à suivre ...

But : Forces et intérêts**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 6FI.3(h) Justifie l'importance de relations positives et productives avec autrui dans un projet vie-travail, telles que :
- présenter ses idées;
 - écouter les autres;
 - négocier en cas de points de vue divergents;
 - prendre une décision;
 - prioriser les tâches.
- 6FI.3(i) Discute des avantages de la coopération dans l'apprentissage du français en situation immersive, p. ex. Le travail d'équipe me permet d'augmenter ma facilité d'expression puisque je suis en situation d'oral spontané.

But : Communauté**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

6C.1 Déterminer l'impact du bénévolat à l'école, dans sa communauté et sur les apprentissages dans une perspective vie-travail.

L'élève :

- 6C.1(a) Explique le concept du bénévolat.
- 6C.1(b) Dresse une liste de diverses formes de bénévolat qui existent à l'école.
- 6C.1(c) Décrit les avantages du bénévolat en termes :
- d'apprentissage pour soi et pour les autres;
 - de retombées pour la personne bénévole, l'école et la communauté.
- 6C.1(d) Démonstre par des moyens créatifs son appréciation de l'implication de personnes bénévoles à l'école.
- 6C.1(e) Accomplit au moins une tâche bénévole à l'école durant l'année scolaire.
- 6C.1(f) Tire des conclusions sur la valeur d'une activité bénévole personnelle à partir des retombées sur ses apprentissages et sa perspective vie-travail.

But : Parcours**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

6P.1 Examiner l'interaction de différents rôles assumés par une personne dans une perspective vie-travail.

L'élève :

- 6P.1(a) Explique le concept d'interaction et définit le terme « rôle » dans une perspective vie-travail.
- 6P.1(b) Établit des liens entre les différents rôles joués par une personne, p. ex. ami, amie, élève, coéquipier, coéquipière, membre d'une famille, futur travailleur, future travailleuse dans une perspective vie-travail.
- 6P.1(c) Représente les valeurs et les attitudes transférables entre celles acquises à l'école, en famille et comme futur travailleur, p. ex. interaction harmonieuse avec les autres, prise de risque, écoute de l'autre.
- 6P.1(d) Discute au sujet de certaines responsabilités communes liées à deux rôles joués par une personne, tels qu'un rôle au sein de la famille et un rôle en milieu de travail p. ex. père de famille et directeur d'école, tous deux ayant la responsabilité du bien-être des personnes qui les entourent.

But : Parcours**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

6P.2 Établir des liens entre les principes en développement vie-travail et sa propre perspective vie-travail.

L'élève :

- 6P.2(a) Relève les six principes en développement vie-travail selon la trousse « Créer pour de vrai » :
- Tout bouge, tout change
 - On apprend tout au long de sa vie
 - Le voyage est plus important que la destination
 - Suis ton cœur
 - Trouve tes alliés
 - Fais-toi confiance
- 6P.2(b) Développe le sens des six principes selon sa perspective vie-travail.
- 6P.2(c) Explique les raisons du classement des six principes selon leur importance dans une perspective vie-travail personnelle.
- 6P.2(d) Compare les six principes proposés en développement vie-travail avec les principes créés personnellement.
- 6P.2(e) Crée des principes de base personnels pour un développement vie travail équilibré.
- 6P.2(f) Débat des avantages à préparer son avenir personnel et professionnel selon des principes créés ou selon les six principes.
- 6P.2(g) Regroupe les similitudes et les différences entre les principes créés et les six principes en développement vie-travail à l'aide d'un schéma visuel.

But : Parcours**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

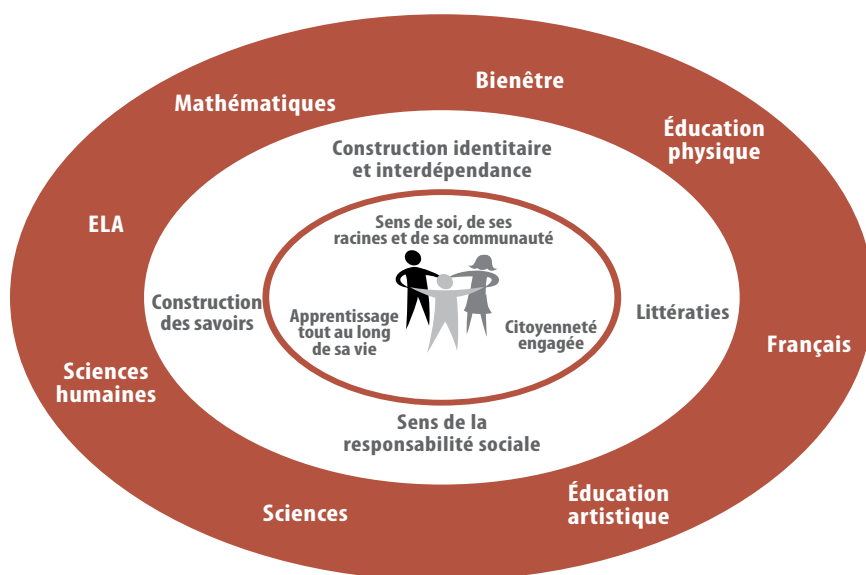
6P.3 Créer un portfolio numérique à l'aide d'au moins trois pièces témoins accompagnées de réflexions ou de commentaires personnels.

L'élève :

- 6P.3(a) Donne les caractéristiques du portfolio numérique et explique son rôle, y compris, pièces témoins, réflexions.
- 6P.3(b) Inventorie différents types de pièces témoins et de réflexions modèles.
- 6P.3(c) Critique des pièces témoins et des réflexions incluses dans divers portfolios numériques.
- 6P.3(d) Développe son portfolio numérique par un processus modélisé par l'enseignante ou l'enseignant, selon des critères spécifiques, tels que la pertinence de la pièce témoin pour l'élève, la profondeur ou la justesse de la réflexion, la facilité d'y repérer l'information.
- 6P.3(e) Sélectionne trois pièces témoins significatives pour son cheminement vie-travail, p. ex. l'importance des six principes dans sa vie scolaire et dans sa perspective vie-travail, les retombées de son expérience de bénévolat.
- 6P.3(f) Rédige au moins trois réflexions ou commentaires personnels en lien avec la sélection de trois pièces témoins.

Sensibilisation aux carrières et les autres matières

Le contexte fournit une signification, une pertinence et une utilité à l'apprentissage. Il peut faire des liens avec son vécu et trouver l'apprentissage plus signifiant. Ceci permet également à l'élève de faire des liens entre les résultats d'apprentissage et les autres matières. Plus l'élève fera l'expérience de liens variés et forts, plus son apprentissage sera approfondi.



Toute pensée est contextualisée!

Donc l'élève qui vit un apprentissage et une évaluation contextualisés développe une compréhension plus approfondie, peut faire le transfert de ses connaissances et a un ancrage pour une étude interdisciplinaire.

Aperçu des deux niveaux scolaires

	6 ^e année	7 ^e année
Forces et intérêts		
	6FI.1 Établir des liens entre ses styles d'apprentissage prédominants, ses forces et ses intérêts dans une perspective vie-travail.	7FI.1 Établir des liens entre ses types d'intelligence prédominants, ses forces et ses intérêts dans une perspective vie-travail.
	6FI.2 Déterminer des situations sur lesquelles il ou elle a le pouvoir d'agir sur ses expériences vécues en français comme élève en immersion et sur ses choix dans une perspective vie-travail.	7FI.2 Dégager les forces et les intérêts d'une ou d'un francophone ou d'une personne bilingue, français/anglais, de son choix selon le travail rémunéré ou non rémunéré de cette personne.
	6FI.3 Examiner l'importance de la coopération dans : • sa vie scolaire; • ses liens avec la communauté locale, y compris la communauté fransaskoise locale; • sa perspective vie-travail.	7FI.3 Proposer des solutions possibles à des défis relatifs à une perspective vie-travail à l'aide d'un modèle de résolution de problèmes.
Communauté		
	6C.1 Déterminer l'impact du bénévolat à l'école, dans sa communauté et sur les apprentissages dans une perspective vie-travail.	7C.1 Déterminer la manière dont le travail répond : • à des besoins personnels; • à la communauté (y compris à la vitalité de la communauté fransaskoise); • à la Saskatchewan, au Canada.
Parcours		
	6P.1 Examiner l'interaction de différents rôles assumés par une personne dans une perspective vie-travail.	7P.1 Examiner certains avantages et défis d'un emploi non traditionnel.
	6P.2 Établir des liens entre les principes en développement vie-travail et sa propre perspective vie-travail.	7P.2 Établir des liens entre les compétences essentielles pour vivre, apprendre et travailler et sa perspective vie-travail.
	6P.3 Créer un portfolio numérique à l'aide d'au moins trois pièces témoins accompagnées de réflexions ou de commentaires personnels.	7P.3 Appuyer son cheminement vie-travail à l'aide d'un portfolio numérique comprenant une sélection d'au moins quatre pièces témoins accompagnées de réflexions.

Lexique

Perspective vie-travail

- la vie et le travail, quoique distincts parfois, ne sont pas des activités humaines séparées;
- le développement se conçoit mieux lorsque les concepts de vie et de travail sont harmonieusement reliés;
- le « design » en développement vie-travail est un processus d'ingénierie (en développement vie-travail) durant lequel des projets vie-travail peuvent en permanence faire l'objet d'une conception renouvelée. Haché, L., Jarvis. P. et Redekopp. D. (2000). *Plan directeur pour le design en développement vie-travail* (p. 3).

Bibliographie

- Barry, B. (2001). *Créer... pour de vrai*. Memramcook N.-B. : Centre national en vie-carrière.
- Bégin, L., Bleau, M. et Landry, L. (2000). *L'école orientante, la formation de l'identité à l'école*. Outremont : Les Éditions Logiques.
- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2008). *Guide pédagogique : Stratégies en lecture et en écriture, maternelle à la 12^e année*. Projet pancanadien de français langue première.
- Demers, S., Éthier, M.-A. et Lefrançois, D. (2010). Quel type de citoyen former? Longueuil : Association québécoise des enseignants et enseignantes du primaire (AQEP). *Vive le primaire*. 23 (1), 18-20.
- Duguay, R.-M. (2008). *Identité culturelle, identité linguistique et sentiment d'appartenance. Piliers de l'apprentissage chez les jeunes enfants en service de garde. Rapport de recherche*. Moncton : Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en petite enfance (GRPE).
- Fédération canadienne des enseignantes et enseignants. (2008). *Apprendre sa communauté. Aperçu général*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE).
- Giguère, C. (2006). *Citoyenneté 101*. Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. Document accessible à l'adresse URL : http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08_citoyennete101.ppt (Consulté le 10 février 2010).
- Haché, L., Jarvis, P. et Redekopp, D. (2000). *Plan directeur pour le design en développement vie-travail*. Memramcook, N.-B. : Centre national en vie-carrière.
- Howden, J., Kopiec, M. (2000). *Ajouter aux compétences*. Montréal : Chenelière McGraw-Hill.
- Howden, J., Martin, H. (1997). *La coopération au fil des jours*. Montréal : Chenelière McGraw-Hill.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin éditeur ltée. 3^e édition.
- Meunier-Tardif, G. (1979). *Le principe de Lafontaine*. Montréal : Libre Expression.
- Ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2002). *Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année*. Edmonton : Alberta Learning, Direction de programme d'immersion.
- Ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2003). *Carrière et vie : Secondaire 2^e cycle : Guide de mise en œuvre*. Edmonton : Alberta Learning, Direction de programme d'immersion.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Career Education 6*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.
- Pelletier, D. (2004). *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle*. Sainte-Foy : Septembre éditeur.
- Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines*.
- Rey-Debove, J. et Rey, A. (2009). *Le nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris. Sejer Nouvelle Édition (SNL).
- Sprenger, M. (2009). *La différenciation pédagogique/enseigner en fonction des styles d'apprentissage et de la mémoire*. Montréal : Chenelière Éducation.

Formulaire de rétroaction

Le ministère de l'Éducation est heureux de recueillir vos impressions de ce programme d'études et vous invite à remplir et à renvoyer ce formulaire de rétroaction.

1. Veuillez indiquer votre rôle dans la communauté d'apprentissage :

- ☐ parent ☐ enseignant(e) ☐ enseignant(e)-ressource ☐ conseiller/conseillère d'orientation
- ☐ administrateur/administratrice d'école ☐ membre du conseil scolaire
- ☐ enseignant(e)-bibliothécaire ☐ membre du conseil école-communauté
- ☐ autre _____

Dans quel but avez-vous consulté ou utilisé ce programme d'études?

2. a) Veuillez indiquer quel(s) format(s) du programme d'études vous avez utilisé(s) :

- ☐ imprimé
- ☐ en ligne

b) Veuillez indiquer quel(s) format(s) du programme d'études vous préférez :

- ☐ imprimé
- ☐ en ligne

3. Veuillez réagir aux énoncés suivants en entourant la cote que vous leur accordez :

Le contenu du programme d'études est :	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Tout à fait en désaccord
approprié à l'usage envisagé	1	2	3	4
approprié à l'usage que je vais en faire	1	2	3	4
clair et bien organisé	1	2	3	4
visuellement attrayant	1	2	3	4
informatif	1	2	3	4

4. Expliquez quels aspects vous avez trouvé :

Les plus utiles :

Les moins utiles :

5. Commentaires supplémentaires :

6. Facultatif :

Nom : _____

École : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Merci d'avoir pris le temps pour cette importante rétroaction.

Veuillez renvoyer le formulaire une fois rempli à :

La direction des programmes d'études
Ministère de l'Éducation
2220, avenue College
Regina SK S4P 4V9
Téléc. : 306-787-3164